

Après une manif calme les irrigants se lâchent un peu

Cent cinquante à deux cents irrigants ont manifesté hier matin devant la préfecture. L'après-midi, les bâtiments de la DDA ont subi la colère paysanne.

Les bâtiments de la direction départementale de l'agriculture (DDA), dans le quartier de la Gibauderie à Poitiers, ont fait hier après-midi les frais de l'inquiétude des agriculteurs irrigants. Pelouses sacquées, murs extérieurs recouverts de slogans, porte d'entrée fracturée au pied-de-biche, fumier répandu jusque dans le hall. Cette explosion de colère, inhabituelle en Poitou, est intervenue quelques heures après une manifestation parfaitement calme marquée par une rencontre avec le préfet. Arrivés avec leurs imposants tracteurs et plusieurs remorques chargées de fumier, 150 à 200 agriculteurs ont envahi dès 10 h la place de la préfecture. A l'appel de la Fédération départementale des exploitants agricoles (FDSEA), des Jeunes agriculteurs (JA) et de Coordination rurale (CR), les manifestants entendaient profiter d'une réunion groupant les quatre préfets, les quatre directeurs départementaux de l'agriculture et les cinq présidents de chambre consulaire pour



Dès 8 h du matin, 70 tracteurs ont convergé vers la place de la préfecture à Poitiers.

faire valoir leur sentiment sur le dossier des prélèvements d'eau. Un sujet ultrasensible à un moment où « l'administration veut imposer des baisses de 75 à 100 % selon les secteurs, martèle Laurent Lambert, le président de l'association des irrigants de la Vienne (ADIV). D'autant plus inacceptable que depuis 2000, on a fait de multiples efforts en modifiant nos assolements et en réduisant de

30 % la culture du maïs. » Autre préoccupation des agriculteurs, la directive nitrates. « On veut nous imposer une culture intermédiaire piège à nitrate (CIPAN) qu'il faudra semer à partir de 2012 », fulmine Jean-René Gouron, de la CR. Le syndicaliste estime que « les travaux supplémentaires engendrés conduiront à un bilan énergétique catastrophique. » Enfin, l'extension de 5 à 10 m

de la bande interdite de culture le long des rivières irrite. « Cela va retirer 700 ha de production », tonne Dominique Marchand de la FDSEA. Autant de motifs d'exaspération qui, selon lui, expliquent les débordements à la DDA. Des actes condamnés hier soir par la préfecture qui a décidé de porter plainte.

Jean-Jacques Allevi



Peu avant 10 heures du matin, les derniers tracteurs gagnent la préfecture par la rue de Solférino.



Fait inhabituel, le préfet Bernard Tomasini s'est exprimé au milieu des agriculteurs.



Après avoir quitté la préfecture, les manifestants ont vidé 8 tonnes de fumier devant les grilles du conseil régional.



En milieu d'après-midi, la DDA a fait les frais de la colère des irrigants. Ici le hall du bâtiment après une "livraison" de fumier.

la phrase

« Nous condamnons ce qui s'est passé à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt, une plainte sera déposée dans les prochaines heures. »

Après avoir reçu le rapport de police sur les dégradations commises, Anne Frackowiack, la directrice de cabinet du préfet, a annoncé hier soir la décision de l'administration préfectorale de poursuivre ceux qui se sont livrés à ces « dégradations de biens publics ». « Que l'on déverse du fumier, c'est habituel. Mais il y a eu une porte forcée au pied-de-biche, une borne incendie détériorée, la cantine a été inondée et cela n'est pas admissible ». La directrice de cabinet a encore précisé : « Je n'incrimine pas les dirigeants des syndicats agricoles. Ces actions isolées et non préméditées ne remettent pas en cause le discours sur la concertation tenue le matin par le préfet. »

à chaud

Je vous ai compris

La démarche est aussi rare que symbolique. Hier matin, le préfet Bernard Tomasini a quitté son bureau pour venir s'exprimer devant les manifestants. « Les agriculteurs sont parmi les premiers environnementalistes, a-t-il lancé. Il n'est pas question dans l'esprit de l'Etat de tuer l'irrigation. Elle fait partie des modes de culture et d'une nécessité. » Puis d'annoncer « un accord de méthode qui prendra en compte les propositions des chambres d'agriculture ». Et comme réclamée par les irrigants, il a promis « la prise en compte des facteurs économiques ». Rajoutant : « Nous arriverons à définir ce qui est prélevable et ce qui doit être prélevé. » Dominique Marchand, le patron de la FDSEA ne s'y est pas trompé : « On a la chance d'avoir un préfet à notre écoute. Il n'est pas en phase avec son administration. Et sur l'eau c'est lui qui décide. »

Reportage photo :

Patrick Lavaud

